

Cotations et Indicateur de prix, au 23 février 2015 pour des échéances de la récolte 2014 et de la récolte 2015 moyenne hebdomadaire des cotations relevées du 16 au 20/02

Cotations (€/t)		récolte 2014	récolte 2015
Blé fourrager* rendu Bretagne	Echéances	mai 2015	déc. 2015
	€/t	176	182
Tourteau de soja Montoir	Echéances	6 de mai 2015	6 de nov. 2015
	€/t	367	370
Blé meunier Euronext	Echéances	mai 2015	déc. 2015
	€/t	189	185

Indicateur de l'écart de prix entre pois* et blé fourrager* (€/t) et ratio rendu centre Bretagne

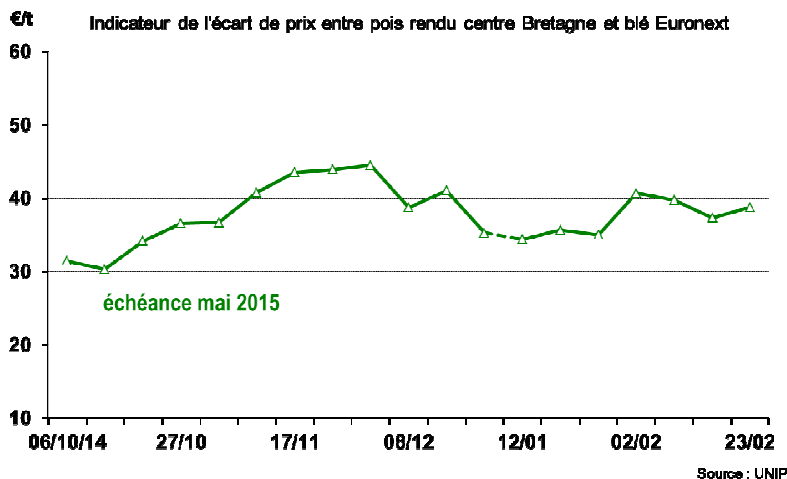
Echéances		mai 2015	déc. 2015
Ecart pois - blé Bretagne	€/t	52	51
Ratio pois / tourteau soja		0,61	0,61

Indicateur de l'écart de prix entre pois rendu centre Bretagne* et blé Euronext (€/t)

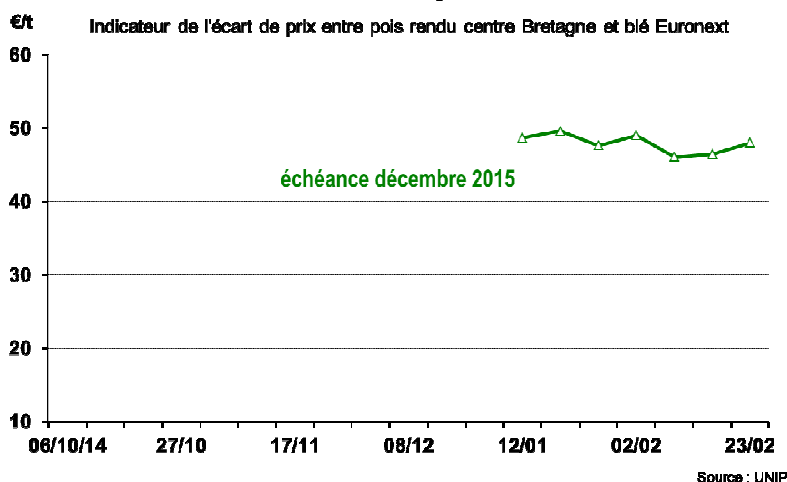
Echéances		mai 2015	déc. 2015
Ecart pois - blé Euronext	€/t	39	48

* majorations mensuelles incluses

Evolution hebdomadaire pour la récolte 2014



Evolution hebdomadaire pour la récolte 2015



Commentaire

Légère hausse du niveau de l'Indicateur de l'écart de prix « pois - blé Euronext », à + 39 €/t sur mai 2015 et à + 48 €/t sur décembre 2015, en raison d'un raffermissement des prix du tourteau de soja la semaine passée dans le sillage de Chicago. De leur côté, les prix du blé meunier sur Euronext et ceux du blé fourrager sur le marché physique ont en moyenne peu bougé lors des trois premières semaines de février.

Quant à l'écart « pois - blé fourrager » en rendu centre Bretagne, il reste voisin de + 50 €/t en ancienne comme en nouvelle récolte.

Notice d'utilisation

L'Indicateur interprofessionnel de prix du pois en alimentation animale vise à améliorer la visibilité sur les prix à échéance éloignée, comme base de discussion pour les acteurs de la filière, en l'absence de cotations observées sur le marché.

Il a été élaboré par une commission interprofessionnelle de l'UNIP, avec les familles professionnelles représentant les producteurs de graines (FOP), les collecteurs (Coop de France Métiers du Grain et FNA) et les fabricants d'aliments composés (Coop de France Nutrition Animale et SNIA).

Le prix du pois en alimentation animale se forme à partir d'un panel de matières premières auquel il peut se substituer compte tenu des équivalences de valeurs nutritionnelles. Ce prix joue également un rôle directeur pour les prix du pois en alimentation humaine, en particulier pour le pois jaune. L'équation de calcul utilisée depuis le lancement de l'Indicateur en 2010 a été modifiée début 2014 pour améliorer la qualité de la prédiction. La nouvelle équation, testée *a posteriori* avec des prix en disponible, apparaît fiable dans des contextes de prix très variés.

Le calcul est effectué à partir des cotations relevées pour différentes échéances éloignées du blé et du tourteau de soja sur les marchés physiques. La valeur diffusée dans cette note est la moyenne hebdomadaire des relevés quotidiens. L'Indicateur est exprimé sous forme d'écart entre le prix du pois et le prix du blé rendu Bretagne d'une part, et entre le prix du pois rendu Bretagne et celui du blé Euronext d'autre part. Cet écart est fourni pour différentes échéances de livraison dès que les cotations de blé et de tourteau de soja sont disponibles.